

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1015 rendant exécutoire la délibération n° 377/61: du 30 mai 1967 de la Commission permanente de l'Assemblée Territoriale de la Côte Française des Somalis portant ouverture de crédits supplémentaires au budget annexe du Port, exercice 1967

n° 1015

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
1 juin 1967

Numéro JO
n° 7 du 01/07/1967

Date du numéro
1 juillet 1967

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 377/6° L du 30 mai 1967 de la Commission permanente de l'Assemblée Territoriale de la Côte Française des SOMalis portant ouverture de Crédits supplémentaires au budget annexe du Port, exercice 1967. Djiboutti le 20 mai 1967.